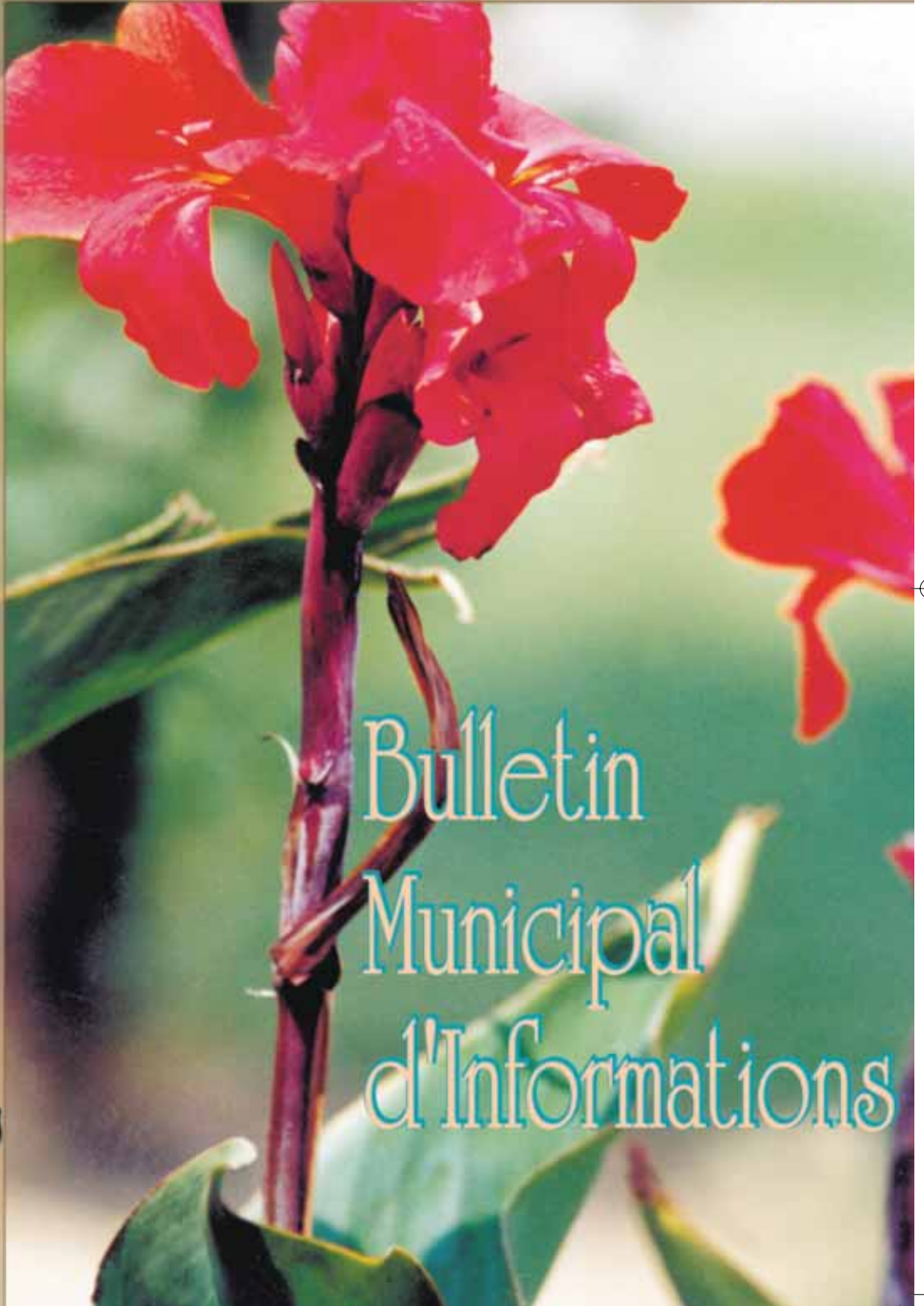




Printemps 2006

Ville Internet
3@@@
Ville Fleurie
3###

Meillecourf



Bulletin
Municipal
d'Informations

PADD - PLU - PDU

Sous ces sigles mystérieux se dessinent des orientations majeures pour notre commune et notre agglomération.

C'est pourquoi il est important que chaque citoyen intéressé au devenir de sa collectivité locale, se familiarise avec eux et surtout, prenne une part active par commentaires, observations et propositions à l'écriture finale de ces documents dans le cadre de ce que l'on appelle la concertation.

PLU : Plan Local d'Urbanisme communal remplaçant désormais le Plan d'Occupation des Sols (POS).

Vous avez tous été destinataires d'un document de quatre pages distribué avec le bulletin municipal de janvier 2006.

Ce document explique d'une manière claire la procédure d'élaboration puis d'adoption du PLU.

Le **PADD : Plan d'Aménagement et de Développement Durable** est une des étapes - importante - de cette élaboration du PLU.

Il s'agit d'une procédure nouvelle à caractère prospectif et intégrant fortement les préoccupations environnementales - ce que le Plan d'Occupation des Sols ne faisait pas -.

Le PADD qui préfigure l'image à terme de la commune, fera l'objet d'un examen approfondi par le conseil municipal le 29 mai, puis ensuite par le conseil de communauté urbaine.

Après le 29 mai, il sera mis sur le site internet de la commune avec possibilité de commentaires et de suggestions.

Le **PDU : Plan de Déplacements Urbains de l'agglomération**, est également en cours de révision après une première période d'application 2000/2005.

Son contenu est décisif pour notre vie quotidienne en terme de déplacements domicile - travail et de loisirs.

- 2° et 3° ligne de transports en commun en site propre,

- anneau de circulation autour de l'hypercentre permettant une circulation automobile limitée,
- évolution des matériels,
- plan de circulations douces (marche et vélo),

sont parmi les sujets soumis à orientation et débat.

Pour ce qui nous concerne plus particulièrement à HEILLECOURT où le projet de PDU a fait l'objet d'une présentation et d'un débat le 20 avril, des options importantes ont été marquées du sceau d'une forte volonté municipale :

- la création d'une halte SNCF permettant un accès direct en quartier gare,
- le renforcement et la sécurisation d'un réseau de chemins aux deux niveaux : communal et intercommunal,
- l'amélioration de l'accès au centre ville de NANCY par le réseau de bus,
- la création de giratoires, notamment rue de Vandoeuvre pour décongestionner le rond-point BOTANIC,
- la baisse de la vitesse à 90 km/h sur l'autoroute A 330,

pour ne citer que les sujets principaux.

A noter que le projet de Plan de Déplacements Urbains est " en ligne " en versions complète et synthétique sur le site grand-nancy.org.

Les observations et suggestions peuvent être faites dans le cadre de l'enquête publique qui aura lieu au mois de juin.

Les documents précités ont une caractéristique commune. Ils ont tous les trois un impact important sur le cadre de vie, qui sur notre commune, est la RESSOURCE ESSENTIELLE qu'il convient de préserver et de développer.

Je veux espérer que chaque citoyen s'en saisisse comme son bien propre à travers l'intérêt actif à porter à ces démarches de réflexion et d'orientation

Roger GAUTHROT

PRINTEMPS 2006

SOMMAIRE

Finances

Budget 2006

P 3

Manifestations

Don du sang

P 6

Résidence du Moulin

P 7

Concours de nouvelles 2005

P 8

Communication

Canal local

P 4

Forum des activités associatives P 8

Cadre de vie

Plan local d'urbanisme

P 5

Info mairie

P 9 & 10

Agenda

Toutes les manifestations

P 11



L'évènement d'avril, la Corrida et ses 5236 coureurs classés.

Heillecourt en Bref - Heillecourt en Bref - Heillecourt en Bref

BUDGET 2006

Heillecourt : ville solidaire et entreprenante

6 274 234 euros d'actions au service des habitants... Découvrez la répartition du budget 2006 de la ville d'Heillecourt, voté le 27 mars 2006 par le Conseil Municipal.

C'est un important travail qui a été engagé tant en terme d'évaluation que de définition des priorités et objectifs inscrits dans la continuité de l'action municipale au service des Heillecourtoises et des Heillecourtois. Ce budget marque trois engagements forts : un budget solidaire et respectueux de l'amélioration du cadre de vie des habitants comme du soutien à la vie associative, l'analyse et l'évaluation précises des missions et dépenses de la collectivité permettant d'assurer une gestion saine et rigoureuse, la réflexion sur les conditions de développement de la commune dans le respect des équilibres humains, sociaux et budgétaires.

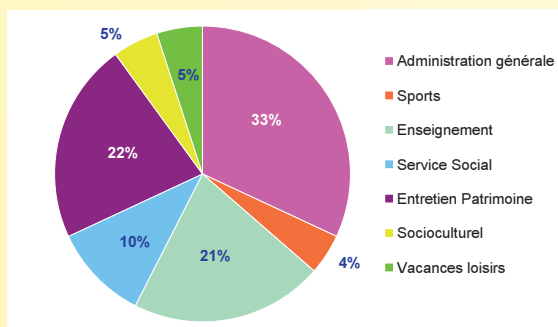
Présentation générale du budget 2006	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	3 728 740 €	3 812 775 €
Investissement	1 471 469 €	1 471 469 €

Année 2005 : reste à réaliser 1 074 025 euros

Un budget de fonctionnement assurant la coordination des actions communales

Le budget de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses courantes de la commune, tant structurelles (rémunérations du personnel...) que liées aux différents services rendus aux heillecourtois : restauration scolaire, classes de neige et de découverte, Maison de l'enfance, centres de Loisirs, Contrat Local de Sécurité, soutien aux associations...

Répartition du budget communal par service



Administration générale : 1 188 325 euros



Enseignement : 792 967 euros



Entretien patrimoine : 818 569 euros



Service social : 389 775 euros



Sports : 165 254 euros



Socioculturel : 189 760 euros



Vacances et loisirs : 184 090 euros

Les taux d'imposition des ménages ont augmenté légèrement par rapport à l'année 2005

Taux d'imposition	2005	2006
Taxe d'habitation	8,28 %	8,30 %
Foncier bâti	7,69 %	7,71 %
Foncier non bâti	18 %	18,04 %

Les opérations d'investissement

Travaux pour 598 100 €

Après une année 2005 marquée par la disparition de la salle Renaud et de la sacristie, les travaux battent leur plein dans le Centre du village : construction de la salle multi-activités, reconstruction de la sacristie, aménagement de la cour intérieure à côté de la salle des anciens, réfection des façades de l'église et du café-restaurant " La Fontaine " et réhabilitation de la rue des Ecoles. L'année 2006 sera aussi axée sur l'aménagement de la deuxième partie du cimetière.

En dehors des travaux d'entretien du patrimoine, les projets les plus importants sont : le remplacement des tribunes du stade, des baignoires par des douches à la Résidence du Moulin, sans oublier les études pour un nouvel éclairage du parc de l'Embanie, dans le but d'une meilleure sécurité, et la réhabilitation des chemins.

Acquisitions pour 311 580 €

L'ensemble des acquisitions nécessaires au bon fonctionnement des services représente 311 580 €. Sont prévus : l'achat de matériel informatique, le remplacement du mobilier scolaire et sportif, un véhicule neuf pour les services techniques et enfin l'acquisition d'un diffuseur pour le " Canal Local ".

Heillecourt en Bref - Heillecourt en Bref - Heillecourt en Bref

COMMUNICATION : L'INFO EN CONTINU SUR LE CANAL LOCAL

Votre chaîne locale : un nouveau concept

La télévision, comme toute autre source d'information, est un média qui, pour être efficace, se doit d'évoluer en fonction des souhaits exprimés par les personnes qui la regarde. Les résultats du sondage réalisé sur notre chaîne locale, en novembre 2005, ont montré l'intérêt des habitants pour cet outil de communication que nous devons rendre plus vivant.

Parmi les évolutions les plus nettes, il est à noter le dynamisme des pages infographiques plus riches accompagnées depuis peu par un **bandeau déroulant**. Elles ont pour objectif d'informer la population qui a accès à ce canal local par le biais du câble 24h/24 et 7j/7. Y sont diffusées : les manifestations, les informations municipales, associatives, sportives, culturelles et scolaires



Les nouveaux rendez-vous

" Infocourt ". C'est le nouveau rendez-vous que donne la chaîne locale à ses téléspectateurs depuis le 1er avril. **Tous les jours de la semaine, toutes les heures rondes ainsi qu'à heures fixes 20 h 45 et 22 h 30**, vous pouvez suivre durant **5 minutes** l'essentiel de l'actualité locale.

De plus, **trois nouveaux magazines d'information vidéographique** sont diffusés à 11 h 30, 18 h 30 et 23 h 30 : " Eurinfo " (magazine

européen du Parlement de Strasbourg), " Watt'sin " (magazine culturel et musical) et " Métiers d'envie " (portrait de jeunes professionnels). Enfin, le nouveau système vidéographique nous permettra de diffuser de brèves séquences filmées sur la vie d'Heillecourt

En dehors de ces créneaux de diffusion, retrouvez votre information habituelle en continu dans les rubriques « Notre Ville » (les informations pratiques sur la ville), « Rendez-vous » (l'annonce des manifestations, l'actualité de la commune), « Urgences » (les numéros utiles) et « Cinéma » (les films à l'affiche). Nouvelle grille de programme à découvrir sur votre canal local et sur le site internet

<http://heillecourt.free.fr>

Pour tout renseignement sur votre canal local, contacter Anne Toussaint au 03 83 55 09 54

Vous souhaitez diffuser une information sur le canal local ?

Envoyez votre message par courriel à anne.toussaint@mairie-heillecourt.fr



Affichage des rubriques à venir

Mode d'emploi pour recevoir le Canal local :

- > Être un abonné à Numéricable,
- > Procéder à une recherche automatique ou manuelle sur votre téléviseur : canal 35L, fréquence 583,25.
- > Passer en mode 4/3 sur votre téléviseur, pour pouvoir visionner correctement le canal local avec le bandeau déroulant.



Heillecourt en Bref - Heillecourt en Bref - Heillecourt en Bref

CADRE DE VIE



Plan Local d'Urbanisme

Le PLU, Plan Local d'Urbanisme, remplace le POS, Plan d'occupation des sols.

Ensemble, construisons notre ville de demain. Construire ensemble un avenir : quel plus beau challenge pour une ville et ses habitants, que de réfléchir à ce qui pourrait améliorer l'existence de chacun et de tous ! D'y réfléchir, ensemble dans un esprit de concertation.

Qualité de Ville, protection des paysages, terrains constructibles, hauteur de bâtiments, tracés de voiries...

Le Plan Local d'Urbanisme est un document stratégique de planification urbaine, opérationnel et prospectif. Il dessine la géographie de la ville de demain, prévoit et organise l'avenir du territoire communautaire. Il définit et réglemente l'usage des sols. Introduit par la Loi Solidarité et Renouvellement Urbains (S.R.U.) du 13 décembre 2000, modifiée par la Loi Urbanisme et Habitat du 2 juillet 2003, le Plan Local d'Urbanisme se substitue au Plan d'Occupation des Sols.



Concertation publique : donnez-nous votre avis

Le débat qui s'ouvre concerne chaque heillecourtois dans sa vie quotidienne, ses déplacements, ses loisirs ou son cadre de vie. Il est important que les habitants soient associés à la définition des orientations qui seront mises en oeuvre par le Maire et le Conseil municipal. Dans le cadre de l'élaboration du PLU, plusieurs moyens sont mis en place pour recueillir votre avis.

Comment intervenir directement dans le débat ?

- Il est possible d'émettre vos remarques et suggestions à partir du **site internet**.
- Un **registre** est également à votre disposition en **mairie**.

Les documents de référence : le diagnostic territorial réalisé en 2005, le dossier " PLU " sur les étapes de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme distribué avec le bulletin municipal en janvier 2006 à tous les heillecourtois. Vous pouvez consulter tous ces documents sur le site internet de la ville <http://heillecourt.free.fr>.

Une présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)* sera faite au Conseil municipal du 29 mai 2006.

* Expression du projet de ville, il définit les orientations générales d'urbanisme et d'aménagement retenues pour l'ensemble de la commune.

Le PLU est composé de 5 pièces principales :

- Un rapport de présentation.
- Un projet d'aménagement et de développement durable (PADD).
- Un plan de zonage.
- Un règlement.
- Des annexes (annexes sanitaires, plan de servitudes et plan des contraintes...).

Directeur de la publication :
Roger GAUTHROT
58 Grande-Rue à Heillecourt

Conception et réalisation:
Jean-Marie KELLER,
Michel THIRION, Yannick VERNINI, Pierre VERGNAT,
Astrid PARGNEY, Louis - Bertrand LEBRUN,
Michel NICOLAS, Anne TOUSSAINT

Imprimeur :
Imprimerie Nancéenne Impression
Ce numéro a été tiré à 2700 exemplaires
Dépôt légal à parution

Entre deux bulletins
l'information
continue sur le
Canal local
et le site Internet
<http://heillecourt.free.fr>

MANIFESTATIONS - MANIFESTATIONS - MANIFESTATIONS

DON DU SANG



Cent dix donneurs de sang récompensés

Depuis sa création en 1989, l'Amicale des donneurs de sang organise le **don du sang** deux fois par an : en mars et en septembre. En mars dernier, 133 donneurs se sont présentés, 119 ont été retenus pour un don. Depuis deux ans, les besoins augmentent. Face à cette situation, les membres de l'amicale oeuvrent en permanence afin d'améliorer les collectes et se mobilisent sans cesse pour essayer de convaincre les habitants à venir donner leur sang.



A l'occasion de la 17^e assemblée générale de l'amicale des donneurs de sang, vendredi 10 mars, le président, Jack Finance, en présence du Docteur Jacquot, Directeur adjoint de l'Etablissement Français du Sang Lorraine-Champagne, Nicole Georges, représentant l'Union Départementale des associations pour le Don du Sang, et du Docteur Sartelet, a remis 77 diplômes sur 110, de niveau 1, correspondant à trois dons pour les femmes et cinq pour les hommes. Parmi eux, de nombreux jeunes de 18 à 25 ans. « Un résultat encourageant, cela témoigne de la prise de conscience des jeunes donneurs de la nécessité de donner son sang ». Depuis ce début d'année 2005, l'Etablissement Français du Sang Lorraine-Champagne a mis en place le nouveau système de reconnaissance des donneurs de sang bénévoles. Il y a maintenant 7 niveaux de diplômes permettant de récompenser les donneurs ayant plus de 150 dons et même 200. Toute l'information sur www.dondudang.net

Campagne nationale de promotion de don de sang du 26 mai au 14 juin
L'Etablissement Français du Sang-Lorraine-Champagne et la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole organisent leur **campagne nationale de promotion du don de sang entre le 26 mai et le 14 juin 2006**. Au cours de ce rendez-vous annuel, est rappelée la nécessité de donner son sang pour répondre aux besoins des malades parmi lesquels des personnes atteintes d'un cancer ou victimes d'accident.

Le don du sang est un acte généreux, solidaire et responsable qui permet chaque année de soigner 500 000 malades. Chaque jour, dans notre région, 110 malades ont besoin de sang. Aujourd'hui, vous pouvez décider de sauver des vies.

Où donner ?

Nancy

9-11 rue Lionnois
54052 NANCY CEDEX
Tél. : 03.83.17.65.85
Fax : 03 83 32 68 18
Mardi et vendredi : 8 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Premier et troisième samedi : 8 h 00 - 12 h 00

Vandoeuvre-lès-Nancy

Avenue de Bourgogne, à Brabois, dans le CHU
54511 VANDOEUVRE LES NANCY CEDEX
Tél. : 03.83.44.71.28
Fax : 03 83 44 60 46
Du lundi au samedi : 8 h - 12 h
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13 h - 17 h

Prochain don du sang

Vendredi 15 septembre
16 h 00 à 19 h 30

Maison du temps libre

MANIFESTATIONS - MANIFESTATIONS - MANIFESTATIONS

RÉSIDENCE DU MOULIN



20 ans déjà...

Située dans un attrayant cadre de verdure, à proximité du parc de l'Embanie, la Résidence du Moulin, établissement de 34 logements locatifs pour personnes âgées valides et autonomes, fête ses 20 ans d'existence. Gérée par les membres du Centre communal d'action sociale* et la conseillère déléguée pour la Résidence, Marie-Thérèse Kinzelin, elle accueille actuellement 36 résidents. Les personnes âgées rentrent dans cet établissement pour des raisons de sécurité. Mais ils y trouvent aussi une vie sociale plus riche, en rencontres et en convivialité.



La Résidence du Moulin en construction en 1985.

C'est en 1981-82, sous le mandat d'Emile Haquin que naît le projet de création d'un foyer-logement pour personnes âgées sur la commune. En 1983, le Conseil Municipal présidé par Roger Gauthrot, élu Maire en mars de la même année, approuve le projet et obtient le permis de construire en octobre. " Le premier coup de pelle " est donné le 4 janvier 1985 par Nicole Menut, adjointe déléguée aux Affaires Sociales. L'inauguration de la Résidence du Moulin a lieu le 18 janvier 1986. Son ouverture a permis de mettre à la disposition des personnes âgées des appartements agréables, clairs et fonctionnels, situés au cœur de village, à proximité des commerces.

Le 28 janvier 2006, les résidents se sont retrouvés pour fêter l'anniversaire de la Résidence en présence de toutes celles et tous ceux qui font vivre la structure : Roger Gauthrot, maire, Marie-Thérèse Thiery, adjointe à l'Action sociale, Marie-Thérèse Kinzelin, conseillère déléguée pour la Résidence, Roland Schuster, conseiller, les membres du Comité de vie piloté par Jean-François Mathonat, le personnel municipal et les bénévoles. Le maire a tenu à remercier toutes les personnes qui sont à l'origine de sa construction, Emile Haquin, son prédécesseur, Nicole Menut, Paule Bello, Jacqueline Petitnicolas, anciennes adjointes et toutes celles qui ont pris le relais.

« Un beau projet. Nous avons pris une bonne décision de faire construire cette maison qui aujourd'hui est occupée à 95 %. Ainsi s'est concrétisé l'engagement pris par Emile Haquin, de permettre aux personnes âgées de la commune, de trouver confort et sécurité. L'âge d'entrée a augmenté de 10 à 15 ans. En 2004, nous avons réalisé un sondage auprès de 662 personnes âgées de 65 ans et plus pour connaître leurs besoins. Les habitants interrogés attendent de la municipalité des perspectives d'évolution de l'habitat collectif ou pavillonnaire. Les personnes souhaitent

rester le plus longtemps à domicile et si ce maintien ne peut plus s'opérer et s'il faut alors se résoudre à le quitter, ce serait pour un logement mieux adapté, voire une structure médicalisée. »



Remise de bouquets à Jeanne Marchal, à Incarnation Rollin, premières résidentes et à Henriette Haquin.

Un lieu de vie convivial et confortable

Ce foyer-logement pour personnes valides et autonomes, offre un compromis entre l'habitation individuelle et la maison de retraite médicalisée. Les résidents sont intégrés à la vie du quartier. Des prestations spécifiques leur sont offertes : une surveillance de nuit, une salle de restauration collective qui permet aux personnes de prendre leur repas en commun et de participer à des animations ponctuelles, etc. Priorité est donnée aux parents des habitants de Heillecourt. (Voir tous les détails dans la plaquette glissée dans le bulletin).



Le 28 janvier dernier, la Résidence a soufflé ses 20 bougies !

*Les membres du CCAS, Centre communal d'action sociale : Roger Gauthrot, président, Marie-Thérèse Thiery, vice-présidente, Christian Chery, Roland Schuster, Lylianne Gouzou, Edith Staroslawski, Christiane Veck, Jacqueline Baillard, Brigitte Menard, Colette Keller-Didier, Fernand Moniot, Didier Christophe, Marie-France Thirion.

Résidence pour personnes âgées : Résidence du Moulin - 14 rue du Gué - Renseignements en mairie : Tél. 03 83 55 17 20

MANIFESTATIONS - MANIFESTATIONS - MANIFESTATIONS



CONCOURS DE NOUVELLES 2005

Voyageur insolite

Une fois de plus, la 5ème édition du Concours de nouvelles, organisée par la Bibliothèque de Loisirs et Rencontres, est un vrai succès avec plus de 70 participants : 36 nouvelles "adultes" dont 6 lorraines et 6 premières nouvelles, 35 nouvelles "jeunes" dont la plupart étaient des premières nouvelles lorraines.



La participation pour la première année de deux classes (Cm1 Chateaubriant - 5^e collège Alfred Mézières) et le choix de décerner des prix lorrains et premières nouvelles y est certainement pour beaucoup. Le jury composé de cinq personnes, François Paul Jacques, Président de Loisirs et Rencontres, Frédéric Gésegnat, bibliothécaire, Sébastien Louvart, Evelyne Uhlrich et Simone Dezavelle, ont découvert de vrais jeunes talents qui promettent, de lire des auteurs inconnus et non publiés autrement, de susciter de nouvelles passions. Le choix arbitraire des jurys ne doit pas remettre en cause la qualité des autres nouvelles. Le choix final se fait après de nombreuses discussions où les opinions parfois contradictoires font débat. Contrairement au sujet de l'année dernière qui pouvait laisser place à un champ très large ("une ren

contre"), celui de cette année était plus ciblé. Attention donc à bien respecter cet exercice car plusieurs nouvelles adultes cette année ont été éliminées car considérées comme hors sujet. Les enfants et les jeunes par contre ont fait preuve d'une imagination débordante offrant des récits très surprenants, un régal !

Palmarès

Section 1 : jeunes

- 1-Colombe PUDLOWSKI pour « Voyage en Oxymore » (75 - Paris)
- 2-Rémi GRANDIDIER pour « Destination paradisiaque » (54 - Heillecourt)
- 3-Timothée BAUDEQUIN pour « L'onironaute » (54 - Heillecourt)

Section 2 : adultes

- 1-Jean-Paul LAMY pour « La route de la soie » (Calvados)
- 2-Eric FOUASSIER pour « Un passager clandestin » (Essonne)
- 3-Eva POLLEFORT pour « La marche » (Bruxelles - Belgique)

Prix Lorraine : Alain HENRY pour « La cigogne de Stanislas » (54 - Laxou)

Prix 1^{re} nouvelle : Salomé REGENT pour « La maison idéale » (54 - Heillecourt)

Prix spécial du jury : Maud CONRAUD pour « Le temps d'un soupir » (54 - Heillecourt)

FORUM DES ASSOCIATIONS

Une vitrine de la vie associative

Événement incontournable de la rentrée, le forum des activités associatives se déroule en septembre prochain à la Maison du Temps Libre. Une trentaine d'associations se mobilise pour vous présenter leurs activités.

Activités sportives, culturelles, artisanales, jardinage... il y en a pour tous les goûts, toutes les passions et tous les âges. Vous n'avez que l'embaras du choix pour occuper votre temps libre.

C'est une véritable vitrine pour les associations. C'est, pour elles, l'occasion de se faire connaître, de promouvoir des activités, de rencontrer des bénévoles, et surtout de favoriser de nouvelles adhésions. Pour y voir un peu plus clair dans le paysage associatif de la ville, rendez-vous au **forum des activités associatives, samedi 9 septembre à la Maison du Temps Libre.**

Forum des associations

Samedi 9 septembre 2006

Maison du Temps Libre
11 rue Gustave Lemaire
de 14h à 18h
Entrée libre

Pour tout renseignement, contacter la
Maison du temps libre au 03 83 55 57 19.

Info Mairie - Info Mairie - Info Mairie - Info Mairie - Info Mairie

ANNEE SCOLAIRE 2006

La vente des tickets cantine et garderie périscolaire s'effectuera en mairie, exclusivement aux heures et dates suivantes :

- > du mardi 9 au vendredi 12 mai
- > du lundi 5 au vendredi 9 juin

de 9 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 h à 17 h 30
(mardi jusqu'à 19 h 00 - vendredi 17 h 00)

Un jardin de démonstration dans la ville



Retrouvons-nous au jardin.
Vous recherchez des idées, des astuces pour cultiver, entretenir, aménager votre jardin. L'Association des jardiniers de France en partenariat avec la Ville de

Heillecourt vous invitent à participer au jardin de démonstration situé aux Petits Paquis, rue des Erables.

Rendez-vous les samedis matin de 9 h 00 à 11 h 00 à partir du 20 mai.

Renseignements auprès de Michel Fontaine ☎ 03.83.56.05.14.

L'autorisation de sortie du territoire, Dans quels cas est-elle nécessaire ?

Elle permet aux mineurs français non accompagnés de leurs parents ou tuteur, de franchir la frontière de la Métropole.

Elle sera demandée en complément d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport.

Ce document est nécessaire lorsque l'enfant mineur ne dispose pas d'un passeport personnel en cours de validité.

Que faire ?

La personne titulaire de l'autorité parentale (père, mère, tuteur) doit se présenter en mairie afin de signer l'autorisation, munie :

- > d'une pièce d'identité,
- > de la carte d'identité de l'enfant,
- > du livret de famille,
- > de la décision de justice statuant sur l'exercice de l'autorité parentale (jugement de divorce), ou de la délibération du conseil de famille désignant le tuteur.

L'autorisation de sortie du territoire est remise immédiatement et gratuitement, sa durée de validité peut aller de 1 mois à 5 ans.



HORAIRES DE LA MAIRIE

du lundi au jeudi
9 h à 11 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30

vendredi
9 h à 11 h 30 et 13 h 30 à 17 h

Renseignements

Tél : 03.83.55.17.20 - Fax : 03.83.53.37.48

E-mail : mairie@heillecourt.semnet.tm.fr

site Internet : <http://heillecourt.free.fr>

AYEZ LE RÉFLEXE DÉCHETTERIE

La protection de notre environnement de tous les jours dépend, bien souvent de nous, au quotidien. C'est la somme de nos comportements quotidiens qui ont un effet bénéfique pour l'environnement.

Les produits utilisés (encombrants, métaux, cartons, bois, gravats, pneus, déchets verts, restes de produits d'entretien etc.) sont souvent des **produits dangereux**. La solution est de les emmener en **déchetteries** qui récupèrent et font retraiter ces déchets. Ainsi votre geste facilitera le tri et allégera les quantités mises en bac.



Proche de chez vous, la déchetterie de Heillecourt route de Fléville est gratuite pour tout habitant de l'agglomération. Pratique, elle est ouverte tous les jours de la semaine : **du lundi au vendredi de 13 h 30 à 19 h 30 - samedi, dimanche et jours fériés de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30***.
(*période estivale : du 1er mars au 31 octobre 2006)

Rappel des jours de collectes

Ordures ménagères : les lundis et jeudis matin

Déchets recyclables : les mercredis matin

Objets hétérogènes : 16 mai et 22 novembre à partir de 4h du matin.

Attention !

Sortir impérativement les ordures ménagères, éco-sacs ou objets hétérogènes la veille du ramassage après 19 h. Les jours fériés, les collectes sont reportées au lendemain.

Info Mairie - Info Mairie - Info Mairie - Info Mairie - Info Mairie



Que sont les nuisances sonores ?

Ce sont les bruits gênants (parce qu'ils durent longtemps, qu'ils sont très forts ou qu'ils se répètent fréquemment) ou agressifs de la vie quotidienne, provoqués par les comportements désinvoltes de personnes, directement ou par l'intermédiaire d'objets bruyants ou d'animaux qu'ils possèdent.

Arrêté municipal n°1977 du 10 juin 2002

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h à 20 h,
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h, les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux quels qu'ils soient, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, notamment en ce qui concerne les conditions de détention de ces animaux et la localisation du lieu ou d'évolution extérieur aux habitations.

Nous vous remercions d'y prêter attention !

A l'échelle du bruit...

Un bruit se caractérise par sa hauteur (grave/aigu), sa durée (bref/long) et son intensité (le niveau, mesuré en décibels). Il faut moins de 30 décibels pour réussir à dormir. Une conversation normale atteint 60 décibels. Dans le monde du travail, le seuil d'alerte pour la santé est fixé à 85 décibels et le seuil de danger, à 90 décibels. En discothèque, la musique est limitée à 105 décibels. Au-delà, elle peut provoquer la perte de l'ouïe. Quant au bruit d'un moteur d'avion, il atteint 130 décibels à quelques mètres !

Opération tranquillité vacances : partez en vacances l'esprit tranquille, la police patrouille

Vous désirez partir en vacances et garder l'esprit tranquille, alors n'hésitez pas : signalez à la police municipale la période pendant laquelle votre habitation est inoccupée.

Heillecourt participe cette année encore à l'**Opération tranquillité vacances** qui vous permet, avant votre départ et pendant la période du **1^{er} juillet au 31 août** de placer votre domicile sous surveillance policière, et de partir en vacances l'esprit tranquille.

Donc si vous partez en vacances au mois de juillet ou au mois d'août, n'hésitez pas à prendre contact avec la police municipale. Les policiers vous remettront un formulaire à remplir avec votre nom, votre adresse et la période pendant laquelle vous serez absent. Ils effectueront des passages réguliers à votre domicile en votre absence.

Ce formulaire est aussi disponible en mairie ou en ligne sur le site Internet <http://heillecourt.free.fr>

**Pour tout renseignement,
contacter la police municipale au ☎ 06 22 39 19 42**



Nouveaux heillecourtois, contactez-nous

C'est un très grand plaisir pour nous de vous accueillir au sein de la commune. Vous découvrirez vite qu'Heillecourt est une ville dynamique, agréable à vivre au quotidien. Pour faciliter vos démarches et répondre à vos questions la Mairie se met à votre disposition. N'hésitez pas à nous contacter : ☎ 03 83 55 17 20 (accueil).

Journée des nouveaux habitants

Les conseillers municipaux seront heureux de vous inviter à une rencontre en **octobre 2006** pour vous présenter la ville, ses équipements et ses services et entendre, en retour, vos attentes et vos remarques. Inscriptions en mairie ☎ 03.83.55.09.54 ou sur le site Internet.

Qualité de l'air intérieur

Pour que votre logement respire la santé ! Quelques gestes simples, au quotidien !

C'est le printemps, et vous êtes plein d'élan ! Vous avez envie d'entreprendre des travaux, aménager votre intérieur, nettoyer du sol au plafond...

« **Tous à vos gants !** » Les produits ménagers que vous allez utiliser sont susceptibles de contenir des composants nocifs pour votre santé et celle de votre entourage.

Limitons les risques d'intoxication et d'allergie :

Respectez les consignes d'utilisation des produits (bien lire l'étiquette);

Aérez votre pièce pendant et après l'utilisation des produits;

Utilisez des protections si nécessaire (gants, masque, lunettes);

Utilisez des produits respectueux de votre santé et de votre environnement.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

EULOGE Eve
JEAN Damien
SAAL Julien
FUNDERE Lison

POURCHER Adriana
DEHAYE Adèle
WAWRUSZKO Nathan
LEPAUL Aaron
VANCON Benjamin
PRUD'HOMME-ROME Nathan



MARIAGES

MIRAMBET Fabien et MARTIN Karine
NICOLAS Sébastien et ESPEITTE Chrystelle
BRUSSEAUX Thomas et WOLFF Cindy
MEYER Jean et HOUPERT Chantal

DÉCÈS

OLIVIER Patrick
JAGER veuve TAPIAU Lucie
GANDJEAN Gilbert
LIENHÄRD épouse BURGER Marie
COLLET Gérard
POPOWIEZ divorcée MOULINET Marie
GEORGES Charlotte
MATHIEU André
DENIMAL divorcée VEG Michelle
SIVIGNON Roger
POLLET Bernard
TOLLÉ Charles

Info Mairie - Info Mairie - Info Mairie - Info Mairie - Info Mairie



MANIFESTATIONS



Mai - Juin - Juillet - Août

Dimanche 28 mai

> **2^e vide grenier** • de 8 h à 18 h • avenue des Erables

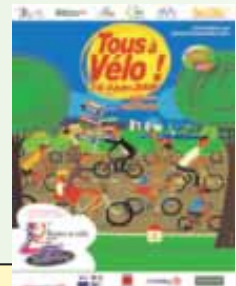
Dimanche 28 mai : "**Bâti ton corps et gère ton esprit**" • de 13 h à 18 h

> Cet évènement convivial a pour ambition de rassembler hommes et femmes de 10 à 80 ans autour d'activités physiques, artistiques, de réflexion... Animations gratuites. Rendez-vous parc de l'Embanie.
Renseignements : Etudiants UFR STAPS de Nancy ☎ 06 12 95 36 51.

Samedi 03 juin

> **Conférence-débat sur " les plantations d'automne "** - 14 h 30 à la Maison du temps libre.

> Protégeons notre environnement ! Utilisation de végétaux variés, entretien avec des produits naturels... Tous les conseils pour la réalisation, l'aménagement et l'entretien de votre jardin. Débat animé par Michel Fontaine de l'Association des Jardiniers de France.
Renseignements au ☎ 03 83 56 05 14.



Samedi 03 et Dimanche 04 juin

> **Tous à vélo !** 10^e édition

> Samedi 03 : Faites du vélo !
Circuit partant route de Fléville (proche déchetterie) pour rejoindre une boucle prévue par la Communauté Urbaine du Grand Nancy. Départ vers 14 h 30.

> Dimanche 04 : Fun Rando VTT
Parcours VTT : pour les sportifs 30-40 ou 50 km, pour toute la famille 10 ou 20 km. Rendez-vous au Stade Municipal à Villers - les - Nancy à partir de 7 h 30. Tarif : 5€.
Renseignements : VTT Fun Club ☎ 03 83 41 04 53.

Samedi 10 et Dimanche 11 juin

> **Journées Portes Ouvertes** : à la découverte d'un jardin...

> Michel Fontaine ouvre son jardin de 9 h à 19 h.
Rendez-vous 10 rue de Brest.
Renseignements au ☎ 03 83 56 05 14.

Mardi 20 juin : "**C'est la fête de la Musique mais aussi le jour le plus long du printemps**"

> **Concert** avec la chorale "Les Voix Si, Les Voix La" et l'orchestre "Jazz Partner's Band" • 20 h 30 à la Maison du temps libre.

Samedi 24 juin

> **Feux de la Saint-Jean** • parc de l'Embanie.

> Restauration à partir de 19 h 30 - Grand bal à 21 h avec l'orchestre de variété "SUNSET".

Jusqu'au vendredi 30 juin

> **Exposition** " Passion photo " • à la Maison du Temps Libre

Lundi 19 juin au dimanche 09 juillet

> **Tournoi Open du Tennis-club** • de 15 h à 19 h • courts couverts

Samedi 09 septembre

> **Forum des activités associatives** • de 14 h à 18 h à la Maison du temps libre

Activités sportives, culturelles, artisanales, jardinage... il y en a pour tous les goûts, toutes les passions et tous les âges. Vous n'avez que l'embarras du choix pour occuper votre temps libre. Pour y voir un peu plus clair dans le paysage associatif de la ville, rendez-vous au forum des activités associatives, en septembre à la Maison du Temps Libre. Retrouvez toutes les associations sur le site internet <http://heillecourt.free.fr>.

GRILLE DE PROGRAMME HEILLECOURT



Votre journal infographique **Tous les jours 7j/7 et 24h/24h**

Votre rubrique "infocourt" **Toutes les heures rondes**
Le meilleur des infos de votre ville **+ 22h30 et de 20h45 à 20h55**

Vos programmes vidéo **Tous les jours à 11h30, 18h30 et 23h30**

EURINFO



Le magazine des informations européennes

Magazine hebdomadaire d'environ 8 minutes
proposé par le Parlement Européen.
Il traite des sujets sur les principales
préoccupations des Européens.

LES METIERS DE L'ENVIE



Le magazine des métiers

Magazine hebdomadaire d'environ 3 minutes
produit par l'AFPA et l'UGA Média.
"Portraits de jeunes professionnels" : boucher,
boulangier, traiteur, charpentier, chaudronnier, colporteur,
cuisinier, maçon, menuisier, tailleur...

WATT'S IN



Le magazine musical

Magazine hebdomadaire d'environ 13 minutes
proposé par la FNAC et l'Union des Télévisions
Locales de Service Public. C'est un magazine
culturel traitant des tendances musicales actuelles
pour les jeunes et les moins jeunes.

11:58 11/04/2006

notre ville **HEILLECOURT**

Retrouvez toutes les informations de la ville d'Heillecourt sur son site Internet:

<http://heillecourt.free.fr>

actualités
 rendez-vous
 associations
 cinéma

11:58 11/04/2006

rendez-vous **HEILLECOURT**

PASSION PHOTO
Hommage à Jean - Claude AIMONE

Exposition ouverte au public
du 11 mars au 30 juin

Du lundi au vendredi
de 14h00 à 18h00
à la Maison du Temps Libre

actualités
 associations
 cinéma
 notre ville